



Problème partage indivision

Par Iwann

Bonjour

J'ai un problème car ni le notaire qui a été désigné par le tribunal ni l'avocat ne répondent à mes mails.

Pour faire court mes parents avaient acheté une maison aux nom de mon frère et moi ,et eux ont l'usufruit.

Mais mon frère n'a pas tenu ses promesses pour rembourser sa part on saisi le tribunal pour sortir de l'indivision.

La la maison était vendue aux enchères et la mon frère ne sait jamais manifesté malgré après plusieurs courriers des avocats.

Il cherche à comprendre pourquoi le partage n'est égal.

Malgré c'est la décision finale de la grosse.

Le notaire qui a été désigné pour procéder au partage nous demande de payer la Somme de 3800? frais de partage ce qu'on a fait sauf que on a toujours pas de rendez-vous et ils répond plus à mes mails et mon avocat pareil.

J'aimerais savoir que dois je faire dans cette situation.

Merci d'avance